Commission canadienne pour l'UNESCO

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Trousse d'animation sur le Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle

« Il y a au Canada une capacité d'innovation en matière éducative, une capacité de réflexion sur [l'éducation], une capacité d'évaluation des expériences qu'on ne retrouve pas dans d'autres pays, y compris le mien.

On dit toujours qu'il faut innover, qu'il faut répondre aux nouvelles questions. Mais ceux qui depuis longtemps ont innové et évalué leurs propres innovations, y compris leurs erreurs ou leurs difficultés, doivent continuer de nous aider à réfléchir sur des choses qui ne soient pas seulement des principes. »

Danièle Blondel, conseillère spéciale du président Jacques Delors, Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle.

Extrait d'une entrevue télévisée, série *L'école : enjeux et défis*, production CEQ.

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Trousse d'animation sur le Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle

© 1997 Commission canadienne pour l'UNESCO

Cette trousse contient un feuillet d'explications et 19 fiches à sélectionner, photocopier et assembler selon le public visé.

350, rue Albert, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Télécopieur : 613-566-4405

Adresse électronique : unesco.comcdn@conseildesarts.ca

Présentation
de la trousse d'animation

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Le 28 novembre 1996, la Commission canadienne pour l'UNESCO invitait ses membres à débattre des pistes et recommandations du rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle. Ce rapport est intitulé *L'éducation, un trésor est caché dedans*. Il a été remis à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au printemps 1996. Ce rapport est appelé couramment Rapport Delors, du nom de Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, ayant agi à titre de président des travaux. La Commission canadienne pour l'UNESCO est une division du Conseil des Arts du Canada. Cent quatre vingt organismes, gouvernementaux et non gouvernementaux, en sont membres. Elle agit à titre de conseiller auprès du gouvernement du Canada dans ses relations avec l'UNESCO.

La Commission canadienne pour l'UNESCO s'est engagée à produire et diffuser auprès de ses membres des outils pour faciliter le débat autour des idées maîtresses du Rapport Delors. La Commission a tenté de trouver une façon originale, à la mesure de ses modestes moyens, pour répondre aux demandes concernant une diffusion de ces idées auprès, notamment, de personnes peu à l'aise avec ce type d'écrit. Cette trousse a été préparée pour que des jeunes, des parents, des enseignantes et des enseignants, des adultes en formation, des praticiennes et des praticiens du secteur non formel, des responsables d'organismes d'éducation et de formation, du personnel et des membres des gouvernements engagés dans des réformes en éducation, trouvent une ou plusieurs fiches qui les incitent à lire le Rapport Delors et à participer au débat public souhaité par la Commission Delors. Cette trousse est disponible en français et en anglais.

Le but de la trousse est de favoriser une appropriation des idées maîtresses du Rapport Delors en soutenant la réflexion sur l'action et les débats. Quatre objectifs ont guidé nos travaux. Le premier est d'éveiller la curiosité, l'intérêt et les motivations face au Rapport Delors afin d'inciter les gens à le lire, à le commenter et à en débattre. Le deuxième est de mettre en valeur les idées maîtresses du rapport afin de les faire connaître aux personnes qui ont peu de temps ou qui sont peu à l'aise avec ce type d'écrit. Le troisième est de susciter la réflexion sur l'action et favoriser la reconnaissance et la promotion de pratiques éducatives qui contribuent déjà à «faire de l'éducation une expérience globale qui se déploie tout au long de la vie de chaque individu». Le dernier est d'encourager la tenue de rencontres permettant la diffusion large des idées du rapport, l'approfondissement des compréhensions individuelles et collectives et le débat.

La préparation de cette trousse a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes qui ont agi à titre de lectrices et de lecteurs. Nous les remercions chaleureusement. La Commission canadienne pour l'UNESCO remercie également les organismes qui ont participé au financement du projet : la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, la Centrale de l'enseignement du Québec et l'UNESCO.

La formule choisie permet aux organismes membres et à leurs réseaux respectifs de sélectionner des textes courts pour présenter les idées maîtresses du Rapport Delors. Monsieur Rodolfo Stavenhagen, membre de la Commission Delors, disait le 28 novembre 1996 qu'il était possible de lire ce rapport plusieurs fois et, selon les intérêts du moment, y découvrir toujours quelque chose de neuf. Il y a, en effet, plusieurs trésors glissés entre les pages du Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle ! À vous de les découvrir !

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Liste des fiches du prêt-à-photocopier

1. Fiche titre : *Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies*
2. Introduction au Rapport Delors : *Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies*
3. Mise en contexte : *Des tensions à surmonter*
4. Travaux canadiens apparentés : *Se reconnaître dans le Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle*
5. Perspective internationale : *De la croissance économique au développement humain*
6. Les principes : *Les quatre piliers de l'éducation*
7. Les principes : *L'éducation tout au long de la vie*
8. Les principes : *La société éducative*
9. Les orientations : *De l'assistance au partenariat*
10. Les orientations : *La relation pédagogique en transformation*
11. Les orientations : *Les institutions publiques d'enseignement*
12. Les orientations : *La contribution de l'éducation non formelle*
13. Réactions au Canada : *Un accueil chaleureux fait à 'Apprendre à vivre ensemble'*
14. Guide de discussion : *La mondialisation des problèmes et des solutions*
15. Guide de discussion : *Le progrès rapide des technologies et des connaissances*
16. Guide de discussion : *La lutte contre toutes les exclusions*
17. Guide de discussion : *La paix dans nos communautés et dans le monde*
18. Intégration de la terminologie du Rapport Delors : *Guide d'analyse de pratiques éducatives*
19. Commentaires à transmettre à la Commission canadienne : *Vos discussions nous intéressent*

De façon à rejoindre des publics divers, le style des fiches à photocopier est lui aussi varié. Nous avons misé sur des textes courts. Certains sont plus vulgarisés que d'autres. On trouve des textes suivis, des textes plus schématiques, une histoire, un article de style journalistique, etc. Si vous disposez déjà du Rapport Delors, vous constaterez que les fiches s'inspirent des trois parties du rapport. Ces parties sont intitulées «Horizons», «Principes» et «Orientations».

On trouve sur les fiches 2 à 12 des rubriques intitulées «Réflexion sur l'action» et «Question à débattre». On peut utiliser une des deux rubriques ou les deux au cours d'une même activité. Les thèmes de la rubrique «Réflexion sur l'action» sont plus tournés vers le passé. Ils portent davantage sur des pratiques personnelles ou collectives. Les thèmes de la rubrique «Question à débattre» concernent davantage l'avenir. Ils soulèvent des questions relatives aux réformes et politiques en matière d'éducation et d'apprentissage.

Les fiches 14 à 17 sont des guides pour des discussions sur les grands défis posés à l'aube du 21e siècle. Ces fiches sont rédigées à partir du contenu du Rapport Delors. Nous avons tenté de formuler les concepts de mondialisation, progrès, exclusions et paix de façon à ce qu'ils puissent être présentés dans un langage courant.

Contextes d'utilisation de la trousse

Les fiches de la trousse peuvent être utilisées auprès de groupes qui ont lu ou qui n'ont pas lu le Rapport Delors. La trousse est conçue de manière à ce que les organismes puissent utiliser ses différents éléments, en tout ou en partie, dans des contextes variés.

Événements divers (colloques, congrès, ateliers d'échange)

Par exemple, lors d'un atelier d'échange entre enseignantes et enseignants participant à une rencontre provinciale sur leur rôle dans le développement des communautés locales.

Formations à l'intention d'acteurs en éducation

Par exemple, lors d'une session d'une heure à l'intention de travailleuses et travailleurs appelés à jouer un rôle de tuteur dans la formation en alternance. Session sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Initiatives visant une meilleure connaissance mutuelle

Par exemple, lors d'une présentation de 90 minutes du Rapport Delors à du personnel du domaine de la santé invité à discuter du partenariat avec les organismes des systèmes d'éducation.

Réflexion individuelle suivie d'une mise en commun au sein d'un groupe de travail

Par exemple, des membres d'un groupe de travail, composé de jeunes et d'adultes, mettant sur pied un local d'accès à Internet à la bibliothèque du village, décident de travailler avec quelques fiches. Elles et ils souhaitent mettre en commun leur opinion sur l'aide mutuelle que peuvent s'apporter les jeunes et les aînés dans l'apprentissage.

Préparation des animatrices et des animateurs utilisant la trousse

- Il est souhaitable que vous ayez lu le Rapport Delors avant d'animer un échange.
- Sélectionnez les fiches qui vous paraissent les mieux adaptées aux questions et préoccupations de votre milieu et du public visé ainsi qu'aux objectifs de l'activité.
- Si vous utilisez la fiche 1, n'oubliez pas d'inscrire les coordonnées de votre organisme.
- Photocopiez les fiches choisies en nombre suffisant. Oui, oui, c'est permis et c'est encouragé.
- Assemblez les fiches de la manière la plus appropriée au contexte du débat.
- Vous pouvez aussi vous inspirer de ces fiches pour fabriquer votre propre matériel. Dans ce cas, n'oubliez surtout pas de mentionner votre source. Nous vous encourageons à faire parvenir ce matériel à la Commission canadienne de manière à ce qu'il puisse éventuellement servir à d'autres (voir les adresses à la page suivante).

Partagez le résultat de vos réflexions et discussions !

La Commission canadienne pour l'UNESCO souhaite recevoir des commentaires sur la pertinence de cette trousse. Elle souhaite également connaître les résultats des réflexions et des discussions afin qu'ils puissent nourrir ses commentaires sur le Rapport Delors et les prises de position du Canada à l'UNESCO. Nous vous incitons à nous faire parvenir ces résultats en vous servant des fiches 18 et 19 du prêt-à-photocopier.

Renseignements complémentaires

Le livre *L'éducation, un trésor est caché dedans* est disponible en français, en anglais et en espagnol. Il contient le Rapport Delors ainsi que des textes individuels de plusieurs commissaires. La version en langue française est disponible en librairie. La version anglaise est disponible à la librairie Renouf (Ottawa : 613-238-8985 ; Montréal : 514-624-5314 ; Toronto : 416-363-3171).

- Delors, J. président. (1996). ***L'éducation, un trésor est caché dedans,*** *Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIième siècle,* UNESCO et Éditions Odile Jacob, Paris, 312 p.

Le résumé du Rapport Delors comprend le texte synthèse de Jacques Delors «L'éducation ou l'utopie nécessaire» et les pistes et recommandations associées à chaque chapitre du rapport. Ce résumé est disponible au site Internet de l'UNESCO (http://www.unesco.org.).

Si vous désirez citer cette trousse, voici notre suggestion :

- Commission canadienne pour l'UNESCO (1997). ***Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies,*** Trousse d'animation sur le Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle, conception R. Bélisle, Ottawa, Commission canadienne pour l'UNESCO, 24 p.

La trousse *Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies* est une initiative et une publication de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Toutefois, les textes ne reflètent pas la position officielle de la Commission ni celle de ses membres. De manière à rendre les idées du Rapport Delors plus accessibles à la majorité des citoyennes et des citoyens du Canada, nous avons parfois dû les reformuler. Certaines idées pourraient ne pas être exactement celles de la Commission Delors. Nous conseillons aux personnes qui veulent citer *le Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle* dans un article de se reporter directement à l'ouvrage *L'éducation, un trésor est caché dedans.*

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Coordination du projet :	Diane Laberge, chargée de programme en éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO
Conception et rédaction :	Rachel Bélisle
Responsable de la production :	Terry O'Grady, agent d'information, Commission canadienne pour l'UNESCO
Assistance technique :	Odette Sousa, adjointe administrative, Commission canadienne pour l'UNESCO
Graphisme :	Shoreline Communications
Révision linguistique :	InfoLink
Impression :	Imprimeurs Beauregard

© 1997 Commission canadienne pour l'UNESCO
La reproduction du matériel est autorisée à la seule condition d'en mentionner clairement la source.

La version complète de cette trousse est diffusée auprès des membres de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Des exemplaires supplémentaires de la trousse sont disponibles en nombre limité. On pourra en obtenir une version électronique, dans les deux langues officielles, à l'automne 1997.

Commission canadienne pour l'UNESCO
350, rue Albert, C.P. 1047, Ottawa, ON, K1P 5V8
Télécopieur : 613-566-4405
Adresse électronique : unesco.comcdn@conseildesarts.ca

Fiche 1

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Connaître et partager les idées maîtresses du Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle *L'éducation, un trésor est caché dedans*

Une activité préparée et animée par

Avec le soutien de la Commission canadienne pour l'UNESCO

Fiche 2

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Une clé pour entrer, ensemble, dans un nouveau siècle

Une clé pour

- Se comprendre, comprendre l'autre et comprendre le monde
- Utiliser de façon critique les nouvelles technologies
- Trouver sa place dans la société
- Bâtir un monde plus vivable et plus juste

« Quel genre d'éducation faudra-t-il demain, pour quel genre de société »

Un groupe de 15 personnes venues de différentes parties du monde a essayé de répondre à cette question. Ce groupe s'est appelé «Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle». Il était dirigé par monsieur Jacques Delors. C'est pour cela qu'on l'appelle aussi Commission Delors. De 1993 à 1996, le groupe a fait de nombreuses consultations à travers le monde. Il a écouté le point de vue d'un très grand nombre de personnes. Le livre *L'éducation, un trésor est caché dedans* est le résultat de toutes ces consultations et des réflexions de la Commission internationale. On y trouve des idées importantes pour l'avenir de la société et le rôle de l'éducation.

Ces idées sont importantes pour toutes les personnes qui souhaitent que l'éducation les aide, ainsi que leurs enfants, à entrer avec confiance dans le 21e siècle. N'hésitez pas à en prendre connaissance et à en discuter.

Réflexion sur l'action

Apprendre tout au long de nos vies peut nous aider à ouvrir des portes. Trouvez trois exemples où cela vous a déjà aidé à ouvrir des portes et à relever des défis.

Question à débattre

Si vous aviez été membre de la Commission Delors, qu'auriez vous répondu à la question «Quel genre d'éducation faudra-t-il demain, pour quel genre de société ?»

Fiche 3

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Des tensions à surmonter

Dans son texte «L'éducation ou l'utopie nécessaire», le président de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle, monsieur Jacques Delors, identifie une série de tensions qui seront au cœur du prochain siècle. Ces tensions ne sont pas nouvelles et elles sont souvent perçues comme une fatalité. La Commission Delors nous invite à prendre, à partir de la compréhension de ces tensions, la mesure de la complexité du monde dans lequel nous vivons. Elle nous invite à regarder autrement ces options que nous avons longtemps perçues en opposition. Elle nous invite à voir les liens, souples et solides, qui peuvent exister entre ce que nous sommes si souvent tentés de disjoindre. Elle nous invite à apprendre à naviguer en mettant à contribution les vents contraires.

Tension entre le **local** et le **global**

Comment devenir citoyen du monde sans perdre ses racines ?

Tension entre **l'universel** et le **singulier**

Comment la mondialisation des relations peut-elle s'enrichir du caractère unique de chaque personne ?

Tension entre **tradition** et **modernité**

Comment peut-on s'adapter au changement sans se renier ?

Tension entre le **long terme** et le **court terme**

Comment créer des politiques qui nécessitent une stratégie patiente dans une société nourrie pas l'éphémère ?

Tension entre l'indispensable **compétition** et le souci de l'**égalité des chances**

Comment concilier la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit?

Tension entre l'extraordinaire **développement des connaissances** et les **capacités d'assimilation par l'être humain**

Comment ajouter de nouveaux champs de connaissance aux parcours éducatifs tout en faisant des choix critiques ?

Tension entre le **spirituel** et le **matériel**

Comment susciter chez chacun, selon ses traditions et ses convictions, le plein respect du pluralisme ?

Réflexion sur l'action

Identifiez 3 tensions qui traversent un projet éducatif qui vous tient particulièrement à cœur. Comment y faites-vous face ? Comment arrivez-vous à tirer parti de ces tensions ?

Question à débattre

Quel rôle les réformes en éducation peuvent-elles jouer pour permettre de relâcher certaines tensions dans nos sociétés ? Quel rôle peuvent-elles jouer pour apaiser le sentiment de vertige, individuel et collectif, provoqué par les sept tensions identifiées dans le Rapport Delors ?

Fiche 4

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Se reconnaître dans le Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle

Quelle sera la contribution du Rapport Delors dans les réflexions actuelles et dans les réformes qui touchent les apprentissages des populations ? Cet apport sera-t-il semblable à celui du rapport Faure, *Apprendre à être* (1972) ? Le Rapport Faure a eu un impact majeur sur les réformes en éducation dans plusieurs pays du monde, dont le Canada.

Avec la publication de *L'éducation, un trésor est caché dedans,* les commissaires espèrent susciter un large débat. Au Canada, ce débat, sur l'avenir de nos sociétés et le rôle de l'éducation, est engagé depuis déjà plusieurs années. Pensons, entre autres, aux travaux de la Commission sur l'excellence en éducation au Nouveau Brunswick (1993), de la Commission royale sur l'éducation en Ontario (1994) ou aux États généraux sur l'éducation au Québec (1995-1996). Les débats menés au cours de ces initiatives provinciales ont alimenté plusieurs interventions auprès de la Commission Delors. Les travaux de cette dernière ont aussi influencé les réflexions au Canada.

La participation canadienne aux travaux de la Commission Delors a été particulièrement importante. En septembre 1994, 27 des 37 mémoires reçus venaient du Canada. Les 13, 14 et 15 avril 1994, la Commission Delors a tenu à Vancouver sa quatrième session de travail. Les thèmes à l'étude étaient «Enseignants et processus pédagogique», «Éducation permanente» et «Multiculturalisme». La session de Vancouver a été organisée par la Commission canadienne pour l'UNESCO, le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le ministère du Développement des ressources humaines du Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les commissaires ont eu la possibilité d'entendre des représentantes et des représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et de dialoguer avec eux. Suite à cette session, madame Danièle Blondel, conseillère spéciale de monsieur Delors, a commenté ainsi la participation canadienne :

«Il y a dans ce pays [le Canada] une capacité d'innovation en matière éducative, une capacité de réflexion sur [l'éducation], une capacité d'évaluation des expériences qu'on ne retrouve pas dans d'autres pays, y compris le mien (…). On dit toujours qu'il faut innover, qu'il faut répondre aux nouvelles questions. Mais ceux qui depuis longtemps ont innové et évalué leurs propres innovations, y compris leurs erreurs ou leurs difficultés, doivent continuer de nous aider à réfléchir sur des choses qui ne soient pas seulement des principes.»

Extrait d'une entrevue télévisée, série *L'école : enjeux et défis,* production CEQ, avril 1994, 24 minutes.

Réflexion sur l'action

Identifiez une innovation éducative qui donne des résultats encourageants dans votre communauté. Selon vous, à quelle condition peut-elle inspirer d'autres acteurs au Canada et ailleurs dans le monde ?

Question à débattre

Même si de nombreuses pratiques et réflexions actuelles au Canada ont inspiré la Commission Delors, aucune réforme éducative issue du Canada n'a été directement mise en valeur dans son rapport. Quelles sont les réformes éducatives des vingt dernières années qui illustrent le dynamisme canadien en matière d'éducation ? Quelles sont les réformes éducatives d'ici qui ne rencontrent pas, à l'heure actuelle, «un profond scepticisme» (p. 179) ?

Fiche 5

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

De la croissance économique au développement humain

Lors de l'Assemblée générale 1996 de la Commission canadienne pour l'UNESCO, monsieur Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, rencontrait les membres de la Commission. Il leur a rappelé l'importance d'adopter une vision de l'éducation centrée sur le développement humain plutôt que sur le seul développement économique. Pendant longtemps, a-t-il précisé, les stratégies de développement des Nations Unies étaient centrées uniquement sur la croissance économique des pays. Monsieur Mayor a informé les personnes présentes que la dernière stratégie de développement des Nations Unies mettait dorénavant l'éducation au centre du développement.

Le directeur général de l'UNESCO reprenait là un élément clé du Rapport Delors et une des préoccupations à l'origine de ce rapport. Dans le mandat donné à la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle, l'UNESCO souhaitait que les personnes restent au cœur des travaux de recherche et d'analyse confiés aux commissaires.

Le Rapport Delors fait contrepoids aux discours qui affirment que les systèmes éducatifs doivent, en tout premier lieu, être au service de la croissance économique des pays. Le Rapport Delors fournit de nombreux arguments en faveur d'un virage qui place le développement humain au cœur des politiques en matière d'enseignement et d'apprentissage. En voici quelques-uns.

Les systèmes éducatifs et le développement économique

- L'école et les systèmes éducatifs doivent avoir un mandat beaucoup plus large que celui du développement économique.
- Le développement économique doit être au service du développement plus global des personnes et des communautés, et non l'inverse.
- Les entreprises ont une importante part de responsabilité pour rendre les milieux de travail ouverts aux activités éducatives visant la croissance économique.

L'éducation centrée sur le développement humain

- La formation de base, absolument vitale pour les enfants et les adultes, doit inclure des apprentissages en matière d'environnement, de santé et de nutrition.
- Les activités de formation doivent favoriser la mobilisation des ressources au plan local.
- La conception de l'éducation ne doit pas être étroitement utilitaire. L'éducation et la formation doivent s'inscrire au-delà d'une simple adaptation à l'emploi.

Réflexion sur l'action

La Commission Delors recommande de revaloriser les dimensions éthiques et culturelles de l'éducation. Comment cette recommandation s'applique-t-elle déjà dans votre secteur d'intervention ? Comment pourriez-vous, encore, renforcer ces dimensions ?

Question à débattre

L'éducation doit être définie dans la perspective du développement humain et plus seulement dans la perspective de ses effets sur la croissance économique des pays. Est-ce que cette prise de position est pertinente au Canada ? Comment cela devrait-il se traduire dans les politiques gouvernementales ?

Pour en savoir plus, lire le chapitre 3 du Rapport Delors, «De la croissance économique au développement humain». On trouve à la page 83 la définition du développement humain tirée d'un ouvrage pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Fiche 6

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Les quatre piliers de l'éducation

Proposés par la Commission Delors

Apprendre

à connaître

- acquérir les instruments pour comprendre le monde
- accéder à la démarche scientifique
- étendre sa culture générale
- exercer son attention, sa mémoire et sa pensée

à faire

- mettre en pratique ses connaissances
- acquérir une formation technique et professionnelle
- développer les compétences pour faire face à des situations variées
- explorer ses capacités d'innovation et de création dans l'action

à être

- favoriser la découverte et l'expérimentation
- revaloriser la culture orale
- développer l'imagination et la créativité
- agir avec une capacité d'autonomie et de responsabilité personnelles

à vivre ensemble

- découvrir l'autre en passant par la connaissance de soi
- adopter la perspective d'autres groupes ethniques, religieux et sociaux
- participer à des projets avec des gens appartenant à d'autres groupes que le sien
- développer sa capacité de résoudre les tensions et les conflits

La Commission estime que chacun des quatre «piliers de la connaissance» doit faire l'objet d'une attention égale dans tout enseignement structuré (Delors, p. 92)

Réflexion sur l'action

Dessinez une maison représentant un programme éducatif que vous connaissez bien. Représentez par des piliers, dans les proportions accordées par ce programme, chacun des types d'apprentissage. S'il y a lieu, comment pourriez-vous rénover votre maison pour établir un meilleur équilibre entre les quatre piliers ?

Question à débattre

Comment est-ce possible que tous les programmes de formation structurée accordent une attention égale aux quatre piliers de l'éducation ? Comment les politiques éducatives peuvent-elles favoriser l'intégration des 4 piliers dans les programmes ?

Pour en savoir plus, lire le chapitre 4 du Rapport Delors, «Les quatre piliers de l'éducation».

Fiche 7

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

L'éducation tout au long de la vie

Le concept d'éducation tout au long de la vie est la clé d'entrée dans le XXIième siècle. Il dépasse la distinction traditionnelle entre éducation première et éducation permanente. Il rejoint un autre concept souvent avancé : celui de la société éducative, où tout peut être une occasion d'apprendre et d'épanouir ses talents. (Delors, ***L'éducation, un trésor est caché dedans***, p. 122).

> *The concept of learning throughout life is the key that gives access to the twenty-first century. It goes beyond the traditional distinction between initial and continuing education. It links up with another concept often put forward, that of the learning society, in which everything affords an opportunity of learning and fulfilling one's potential.*
> (Delors, ***Learning: The Treasure Within***, p. 111).

Le concept d'éducation tout au long de la vie est un concept central dans le Rapport Delors. L'éducation tout au long de la vie, la formule choisie le dit bien, se vit à **tous les âges de la vie**, de la naissance à la mort. Ce concept invite les personnes, enfants, jeunes et adultes, à voir l'éducation et l'apprentissage comme des activités qui traversent et traverseront toute leur vie.

Apprendre tout au long de la vie, c'est se donner les moyens de:

- participer à un monde en changement rapide
- développer et améliorer nos compétences
- connaître les découvertes scientifiques récentes et apprendre à les utiliser
- comprendre notre passé et son influence sur le présent et l'avenir
- découvrir la richesse d'autres cultures
- faire face aux problèmes rencontrés dans notre vie personnelle et professionnelle

Il y a plusieurs avantages à s'approprier le concept d'*éducation tout au long de la vie*. Ce concept a un grand potentiel intégrateur. Il n'a pas, encore, été l'objet d'une utilisation restrictive comme cela a été le cas avec les concepts d'*éducation permanente* et d'*éducation continue*. Le concept d'éducation permanente était, à son origine, très semblable à celui d'éducation tout au long de la vie. Toutefois, plusieurs institutions ont dénaturé l'expression en l'utilisant pour désigner des activités s'adressant uniquement à des adultes. De plus, le concept d'éducation tout au long de la vie, plus concret, fait plus image auprès des non-spécialistes et de l'ensemble de la population.

Réflexion sur l'action

Dans vos propres pratiques éducatives, quelles passerelles avez-vous déjà établies pour lier les apprentissages faits en dehors de l'école à ceux faits à l'école et inversement ? Quelles actions s'inscrivent véritablement dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie ?

Question à débattre

Dans la version française du Rapport Delors, on parle d'*éducation tout au long de la vie*, alors que dans la version anglaise, c'est la notion d'*apprentissage au travers de la vie* qui est mise en valeur. Plusieurs spécialistes en éducation ont déjà fait remarquer qu'il s'agit là de deux concepts apparentés mais différents. Dans un pays comme le Canada, où l'anglais et le français sont les deux langues officielles, les choix de traduction pourraient créer certaines confusions. Quelles sont, selon vous, les principales différences entre ces concepts ? Peut-on intégrer ces deux concepts dans les réformes en éducation au Canada ?

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à lire le chapitre 5 «L'éducation tout au long de la vie» du Rapport Delors.

Fiche 8

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

La société éducative

L'autre jour, notre professeur de géographie a dit que ce n'était pas seulement à l'école que nous pouvions apprendre. On est bien d'accord avec lui. Il nous a demandé d'aller rencontrer un adulte pour connaître les endroits où il a appris. Cela va nous aider à faire la carte d'une «cité éducative». Moi je suis allée voir ma tante Flora.

Ma tante Flora

est à la retraite. Elle fait de la bicyclette, elle chante dans une chorale et elle joue des tours à mon grand-père. C'est son frère. Ils vivent ensemble depuis quatre ans. C'est avec lui qu'elle a appris à faire de la bicyclette quand elle était petite fille. Ma tante Flora a arrêté l'école en 7e année. Elle s'occupait de ses trois frères et de la maison. Sa mère était souvent malade.

Ma tante Flora

dit qu'à l'école, elle a appris à lire, à écrire, à compter. Elle a appris un peu d'histoire et de géographie et aussi à se comparer à d'autres. Elle m'a dit que sa plus belle découverte à l'école, ça été d'apprendre à chanter. Elle m'a dit aussi qu'elle avait de la misère à écrire sans faire de fautes. Après, elle avait toujours peur qu'on se moque d'elle. C'est son mari, mon oncle Arthur, qui s'occupait de ça. J'ai appris que ma tante Flora est retournée à l'école il y a cinq ans après la mort de mon oncle Arthur. Il est mort à la suite d'un cancer. L'école où elle est allée est une école spéciale pour les adultes qui ont de la misère à écrire. C'est une école en haut du centre d'achats.

Ma tante Flora

a travaillé à la buanderie de l'hôpital. Elle m'a dit qu'elle a appris sur le tas. Le tas de linge j'imagine ! Là-bas, les machines font beaucoup de bruit. Elle était bien contente de rentrer chez elle le soir. Ma tante Flora écoute beaucoup la radio et la télévision. Elle aime ça parce qu'elle se tient au courant de ce qui se passe dans le monde. Après, elle en discute avec mon grand-père. Elle dit que, en politique, elle sait beaucoup plus de choses que lui. Elle m'a demandé si je voulais aller avec elle à la bibliothèque municipale, lui montrer comment se promener sur Internet.

Ma tante Flora

m'a dit que c'était impossible de se rappeler tous les endroits où elle a appris quelque chose. Surtout les choses qui l'ont aidée à prendre des décisions importantes. J'ai un peu insisté. «J'ai mes secrets», a-t-elle répondu en riant. Elle m'a quand même promis qu'un jour, on irait se promener à bicyclette et elle essayerait de m'expliquer…

Réflexion sur l'action

Dessinez la carte de votre propre cité éducative. Identifiez les rues et les passages qui vous ont permis de cheminer d'un lieu à l'autre. Demandez à vos amis, à vos enfants, de faire leur carte. Découvrez les endroits et les passages secrets des uns et des autres…

Question à débattre

Jusqu'où est-il possible d'ouvrir les systèmes éducatifs pour «mettre en valeur la complémentarité des champs et des temps de l'éducation moderne» (Rapport Delors, p. 108) ?

Fiche 9

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

De l'assistance au partenariat

L'éducation centrée sur le développement humain entraîne des changements importants dans la façon de travailler avec les familles et les communautés. Elles ne sont plus de simples bénéficiaires consultées à l'occasion, mais des partenaires actifs dans le processus de développement des personnes et des collectivités. La Commission Delors recommande d'inscrire les relations avec les pays en développement et la coopération internationale dans cette perspective de partenariat. Ce partenariat repose sur la conviction qu'il est possible d'apprendre les uns des autres et que toutes et tous peuvent être des agents de changement. Chaque personne, même analphabète, a des connaissances et des compétences à partager. Chaque collectivité, même totalement démunie au plan économique, a des connaissances et des compétences à partager.

Les partenaires en éducation au partenariat

- Les femmes, les jeunes filles, les jeunes garçons, les hommes
- Les familles : les parents et les autres proches
- Les membres de la communauté, les collectivités d'appartenance
- Le personnel des institutions d'enseignement
- Le personnel d'organismes de formation non formelle
- Le monde du travail
- Les bénévoles et les pairs
- Le personnel de ministères interpellés par des besoins en éducation
- Les conceptrices et concepteurs de matériel et programmes éducatifs
- Les responsables de la formation des personnels œuvrant en éducation
- Les bailleurs de fonds
- Les dirigeantes et dirigeants politiques

Conditions favorables au partenarait

- Initiatives des personnes et des collectivités directement concernées par les besoins en éducation
- Décentralisation des décisions
- Véritable autonomie des organismes d'éducation
- Reconnaissance de la contribution des organismes non gouvernementaux
- Débats publics
- Régulation d'ensemble assumée par l'État à titre de représentant de l'ensemble de la collectivité.

Réflexion sur l'action

Identifiez un projet éducatif, formel ou non formel, dont vous tirez une grande fierté. Repérez les différents acteurs qui ont joué un rôle direct ou indirect dans sa réussite. Identifiez trois situations où certains de ces acteurs ont été appelés à réviser leur rôle et leurs attitudes afin de favoriser la cohérence et la réussite du processus en cours. Quelles leçons en tirez-vous?

Question à débattre

La Commission Delors recommande aux écoles de multiplier les concertations et les partenariats avec les familles, les milieux économiques, le monde des associations et les acteurs de la vie culturelle (p. 172). Comment peuvent-elles ajouter cela à leurs responsabilités ? Comment peuvent-elles ne pas le faire ?

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à lire le chapitre 8 «Le rôle du politique» du Rapport Delors.

Fiche 10

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

La relation pédagogique en transformation

Le triangle traditionnel qui relie le maître, l'apprenante ou l'apprenant et les savoirs doit être regardé dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie. Chacun des trois pôles du triangle est appelé à se transformer ainsi que la relation entre les différents pôles.

Le maître aura de plus en plus à :

- passer du rôle de *soliste* à celui *d'accompagnateur*, aider ses élèves à trouver, organiser et gérer le savoir, en guidant les esprits plutôt qu'en les modelant
- transmettre le goût de l'étude en manifestant sa propre curiosité, son ouverture aux autres et sur le monde, son engagement dans un processus d'amélioration de ses propres connaissances et compétences
- travailler en équipe avec des collègues et des membres de la communauté
- prendre comme point de départ de son enseignement les connaissances que les élèves apportent avec eux à l'école

L'apprenante ou l'apprenant aura de plus en plus à :

- acquérir des connaissances et développer des compétences tout au long de sa vie
- participer à des activités éducatives à l'extérieur de l'école
- partager ses connaissances avec ses pairs, utiliser ses compétences dans des projets éducatifs concrets
- développer son sens critique dans le travail et le dialogue avec l'enseignante ou l'enseignant

Les savoirs à acquérir seront de plus en plus :

- influencés par le développement spectaculaire de l'information, des technologies et des connaissances
- empreints de dimensions éthique, culturelle, intellectuelle et affective
- traversés par la contribution de plusieurs disciplines
- constitués à partir d'apports diversifiés des milieux scientifiques, des enseignantes et des enseignants, des membres de la communauté, du monde des médias, du monde de l'emploi et des personnes en apprentissage

Réflexion sur l'action

Il n'y a pas si longtemps, on parlait des *savoirs à enseigner* bien plus que des *savoirs à acquérir*. Avez-vous fait ce changement dans l'élaboration de vos projets éducatifs ? Quelles leçons en tirez-vous ?

Question à débattre

La Commission affirme que «le maître doit être reconnu comme tel par la société et disposer de l'autorité nécessaire et de moyens de travail adéquats» (p. 172). Comment cette recommandation peut-elle s'appliquer dans votre milieu ? Comment les politiques éducatives doivent-elles en tenir compte ?

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à lire le chapitre 7 «Les enseignants en quête de nouvelles perspectives».

Fiche II

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Les institutions publiques d'enseignement

La Commission Delors accorde à l'éducation formelle une place centrale dans le processus d'éducation tout au long de la vie. Il n'est pas question de démanteler les institutions d'enseignement.

L'éducation de base : un passeport pour la vie

- répondre à des besoins communs à l'ensemble de la population, les enfants comme les adultes
- forger des attitudes envers l'apprentissage qui dureront tout au long de la vie
- acquérir des outils pour apprendre (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes)
- développer l'aptitude à vivre ensemble et les bases de l'accomplissement individuel

L'enseignement secondaire : la plaque tournante de toute une vie

- permettre aux talents de se révéler et de s'épanouir
- soutenir davantage les jeunes dans leur choix d'orientation professionnelle
- enrichir les éléments du tronc commun (langues, sciences, culture générale) en se préoccupant davantage de la préparation à la vie active
- permettre aux jeunes de développer les aptitudes nécessaires pour anticiper les changements et s'y adapter
- offrir des formations professionnelles permettant d'exercer des métiers existants et de se préparer à ceux à venir
- organiser des parcours diversifiés permettant les retours dans le système éducatif

L'enseignement supérieur : lieu du patrimoine cognitif commun

- préparer à la recherche et à l'enseignement
- offrir des formations très spécialisées et adaptées aux besoins de la vie économique et sociale
- constituer un lieu de culture et d'étude ouvert à toutes et à tous
- enrichir le dialogue entre les peuples et les cultures par la coopération internationale

Tous les acteurs sociaux sont invités à :

- s'assurer que l'éducation scolaire sera perçue par la collectivité comme pertinente dans les situations de la vie réelle
- lutter de façon novatrice contre l'échec scolaire
- favoriser la création de nouveaux modes de certification pour faciliter les transitions entre les institutions d'enseignement et le monde du travail

Réflexion sur l'action

Dans votre propre formation de base, identifiez une «étincelle de créativité» qui a été déterminante sur votre aptitude à apprendre tout au long de votre vie ?

Question à débattre

Comment, dans le contexte de lutte contre le déficit et de diminution des budgets accordés à l'éducation, nos institutions publiques pourront-elles remplir les rôles proposés par la Commission Delors ?

Pour en savoir plus, lire le chapitre 6 du Rapport Delors, «De l'éducation de base à l'université».

Fiche 12

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

La contribution de l'éducation non formelle

Les pratiques d'éducation non formelle concernent un ensemble d'organismes et de ministères qui interviennent sur des questions comme l'environnement, la santé, le travail, la condition des femmes, la culture, le tourisme, l'urbanisme et l'agriculture. Plusieurs politiques gouvernementales touchent des aspects éducatifs. Les responsables de ces politiques, et des programmes qui en découlent, sont interpellés par le Rapport Delors.

La Commission Delors met en valeur la nécessité de lieux favorisant l'apprentissage non formel tout au long de la vie. Ces lieux sont nécessaires pour permettre l'épanouissement et la diversité des talents individuels. Ils prennent le relais de l'école dans les activités sportives, culturelles et sociales. Ils offrent des réponses pratiques, adaptées à des situations de la vie courante, dans la vie domestique et dans la vie professionnelle. Ils participent au développement de l'identité et contribuent à la découverte de la solidarité et de la citoyenneté.

L'interdépendance du secteur formel et du secteur non formel doit être reconnue et les relations directes sont encouragées par la Commission Delors afin de favoriser *l'éducation tout au long de la vie*. Quelques mesures sont proposées :

- Reconnaissance par le secteur formel, au moyen de nouvelles formes de certification, des connaissances et compétences développées de façon informelle ou non formelle.
- Encouragement d'activités éducatives à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, en partenariat entre l'école et des organismes d'éducation non formelle.
- Utilisation accrue de pratiques courantes dans le secteur non formel, comme l'animation et l'innovation, par les enseignantes et les enseignants du système formel.

Les pratiques d'éducation **formelle** désignent les activités organisées dans un cadre scolaire et l'enseignement public ou privé. Ces pratiques donnent lieu à des diplômes reconnus par la société.

Les pratiques d'éducation **informelle** désignent les apprentissages faits «sur le tas», dans des environnements éducatifs divers, sans reconnaissance officielle.

Les pratiques d'éducation **non formelle** désignent les activités de formation structurées non scolaires. Elles reposent souvent sur des pratiques d'animation et de formation dans l'action. À l'occasion, des attestations de formation sont accordées aux apprenantes et apprenants, mais elles sont rarement reconnues par la société.

Réflexion sur l'action

Identifiez un projet éducatif où les trois types de pratiques éducatives ont été combinés avec succès. Selon vous, qu'est-ce qui a favorisé ce succès ?

Question à débattre

L'école est souvent dénoncée comme facteur d'exclusion sociale. Comment les ministères et organismes faisant de l'éducation non formelle peuvent-ils contribuer à ce que l'école en tant qu'institution joue son rôle clé d'intégration et de réintégration ?

Fiche 13a

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Un accueil chaleureux fait au quatrième pilier de l'éducation

Apprendre à vivre ensemble

Par Rachel Bélisle

Un des aspects les plus originaux et les plus stimulants du Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle est la proposition qui consiste à mettre au centre des activités en éducation la nécessité d'apprendre à vivre ensemble. C'est ce qu'ont affirmé plusieurs personnes lors d'une journée d'étude organisée par la Commission canadienne pour l'UNESCO. Dans les activités en plénière, les échanges en ateliers et les conversations dans les corridors, les participantes et participants ont reconnu que cette recommandation, à première vue assez simple, était une piste féconde pour l'avenir de l'éducation. Ce concept a été acueilli avec enthousiasme par les personnalités invitées à commenter le Rapport Delors [1].

On utilise déjà, dans divers milieux d'éducation d'ici, les notions de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour planifier et évaluer les apprentissages. Ces notions de base font déjà office de piliers de l'éducation et se retrouvent dans les trois premiers piliers de l'éducation du rapport international : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être. Le concept d'apprendre à vivre ensemble incite les différents milieux d'éducation à placer au centre des activités éducatives la découverte de l'autre, l'esprit d'équipe et la résolution des tensions.

Les membres de la Commission canadienne pour l'UNESCO sont préoccupés par les nombreux conflits qui existent dans le monde ainsi que par ceux qui se vivent plus près de nous (violence familiale, criminalité dans les villes, tensions raciales et autres). Le travail en équipe est vu comme un atout pour le 21e siècle. Il permettra de mieux faire face à la complexité des relations humaines autant qu'à celle relative à l'évolution rapide des technologies et des connaissances.

Faire face aux défis du 21e siècle

Lors de cette journée, monsieur Rodolfo Stavenhagen, membre de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle, a identifié deux grandes tendances qui obligent les milieux de l'éducation à revoir leurs priorités. Le conférencier a affirmé que la mondialisation des champs de l'activité humaine modifie du tout au tout le monde dans lequel nous vivons. Beaucoup de gens parlent de la mondialisation de l'économie, ajoute-t-il, mais tous les secteurs de nos vies sont maintenant touchés. Les gens écoutent les mêmes téléromans à travers le monde.

Ils se déplacent d'un pays à l'autre, emportant avec eux leurs cultures et leurs valeurs. Les problèmes environnementaux, la pauvreté et le chômage doivent trouver des solutions à l'échelle de la planète. Dans ce contexte, affirme monsieur Stavenhagen, les enfants ne peuvent plus ni apprendre les mêmes choses, ni apprendre de la même façon, que leurs parents.

La deuxième tendance, identifiée par le conférencier, est la progression très rapide des technologies et des connaissances. Dans quelle mesure nos systèmes éducatifs sont-ils capables de transmettre les connaissances scientifiques toutes récentes, demande-t-il. Le Rapport Delors ne donne pas de solution magique, dit-il. Il propose des pistes et il lance un débat public. Seul un effort collectif peut nous permettre de surmonter les multiples tensions au cœur de la problématique du 21e siècle.

[1] Les membres du panel étaient mesdames Michèle Jean, sous ministre à Santé Canada et Kim Cholette, membre du Conseil canadien de mise en valeur de main-d'œuvre, messieurs Robert Bisaillon, Co-président des États généraux sur l'éducation au Québec et Peter Calamai, journaliste.

Fiche 13b

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

La société éducative de demain

Dans tous les ateliers, on a mis en valeur l'importance pour les milieux scolaires de travailler en partenariat avec les organismes culturels ou scientifiques, les entreprises et la communauté environnante. Plusieurs personnes ont insisté sur le rôle important des organismes et des groupes favorisant les apprentissages informels (un groupe de jeunes, par exemple) et non formels (un organisme communautaire, par exemple). Toutefois, on se demande comment reconnaître les apprentissages faits par chaque participante ou participant, tout en conservant l'originalité et la souplesse de ces pratiques. Plusieurs ont mis en valeur la contribution du secteur non formel, comme les parcs nationaux ou les musées, dans la mise sur pied d'activités éducatives pour des gens de tous âges et d'origines culturelle et géographique variées. Le même phénomène se produit dans l'utilisation des nouvelles technologies. L'âge n'est plus un critère de sélection aussi rigide qu'avant.

La formation scientifique et technologique des enseignantes et des enseignants préoccupent aussi un certain nombre de personnes présentes. On a insisté pour que les organismes d'éducation favorisent le développement, chez les jeunes et les adultes, d'une culture scientifique leur permettant de s'adapter aux changements technologiques constants, dans l'entreprise et la vie de tous les jours. Le concept clé du Rapport Delors, «éducation tout au long de la vie», a trouvé de nombreux appuis parmi les personnes présentes. Certaines ont toutefois mentionné qu'elles préféraient parler d'apprentissage plutôt que d'éducation, comme c'est le cas dans la version anglaise du Rapport Delors. La notion d'éducation serait encore, dans l'esprit de plusieurs, très liée à celle d'enseignement, ce qui limite beaucoup la portée du concept. On a aussi noté que l'expression équivalente en langue anglaise, «learning throughout life», incite beaucoup plus à reconnaître l'apprentissage par et dans l'action.

L'être humain, la clé du développement

Plusieurs personnes ont salué la perspective humaniste du Rapport Delors. Dans sa synthèse des travaux des ateliers, monsieur Michel Agnaïeff, président de la Commission canadienne pour l'UNESCO, a rappelé l'importance de cette perspective dans les débats actuels sur la place et le rôle de l'éducation. Peut-être, a-t-il souligné, que certains éléments du rapport international répètent des analyses déjà bien connues ou qu'ils sont déjà en application. Mais, ce qui le distingue, c'est qu'il s'agit d'un rapport remis à l'UNESCO, une instance des Nations Unies. Ce rapport peut faire contrepoids aux discours qui font de la croissance économique la seule clé du développement. Il s'agit là d'un enjeu majeur puisque plusieurs gouvernements, dont ceux du Canada et des provinces, s'inspirent régulièrement des décisions adoptées par les instances des Nations Unies.

Des idées à diffuser plus largement

Plusieurs personnes ont souligné que le Rapport Delors, publié au printemps 1996, était trop peu connu au Canada. Diverses organisations se sont engagées à en faire la promotion et à susciter le débat dans leurs réseaux respectifs. La Commission canadienne, pour sa part, s'est engagée à fournir des outils facilitant l'appropriation des idées maîtresses de ce rapport.

Plus de 200 représentantes et représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, membres et invités de la Commission canadienne pour l'UNESCO, ont participé à cette journée d'étude. Cette commission a été crée en 1957. Cent quatre vingt organismes en sont membres. La Commission canadienne pour l'UNESCO agit à titre de conseiller auprès du gouvernement du Canada dans ses relations avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), une des principales institutions spécialisées des Nations Unies.

Fiche 14

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Mondialisation des problèmes et des solutions

Se comprendre, comprendre l'autre
et comprendre le monde

Quelques pistes pour situer le concept de MONDIALISATION

Les frontières des pays sont beaucoup plus ouvertes qu'avant. Aussi il n'y a plus, comme c'était le cas après la deuxième guerre mondiale, de coupure entre les pays de l'Ouest et les pays de l'Est. Il est beaucoup plus facile qu'avant, pour les personnes, les biens et les idées, de circuler dans le monde entier. Cela modifie nos façons de vivre et de travailler. Cela peut bousculer nos valeurs et nos choix personnels. Cela influence aussi nos habitudes politiques et nos façons de faire de la recherche scientifique. Tout cela peut nous poser des problèmes complexes, difficiles à résoudre au plan local. On peut penser aux activités criminelles, aux problèmes d'environnement, au chômage, aux inégalités à l'égard des femmes, aux obstacles de communication. Les échanges avec des personnes d'autres pays peuvent nous aider à trouver des solutions à ces problèmes.

Quelle éducation pour mieux vivre dans UNE SOCIÉTÉ MONDIALE ?

Voulons-nous découvrir le monde ? Si oui, comment apprendre à vivre ensemble dans cette société mondiale ? Quelles connaissances et compétences sont les plus importantes pour participer à ce mouvement d'échanges économique, culturel et scientifique à l'échelle de la planète ?

Quelques réponses du Rapport Delors

Favoriser la connaissance et l'estime de soi

La découverte de ses talents et la compréhension de sa réalité personnelle sont nécessaires pour découvrir et comprendre l'autre.

Apprendre à faire et à voir des liens

Pour aider à comprendre les rapports qui existent entre les personnes et leur environnement, la Commission Delors recommande de réorganiser les enseignements. Elle privilégie les approches qui font appel à plusieurs disciplines en même temps.

Promouvoir l'apprentissage de deux langues

La Commission Delors favorise les programmes scolaires qui permettent d'apprendre deux ou trois langues.

Encourager les échanges internationaux

La Commission encourage entre autres les enseignantes et enseignants à participer à des échanges internationaux et à vivre des expériences de travail dans d'autres cultures.

Pour en savoir plus, lire le texte «L'éducation ou l'utopie nécessaire» et les chapitres 1 et 9 du Rapport Delors.

Fiche 15

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Progression rapide des technologies et des connaissances

Utiliser de façon critique les nouvelles technologies

Quelques pistes pour situer le concept de PROGRÈS

Les découvertes techniques et scientifiques ont été très nombreuses au cours du 21e siècle. Ces découvertes ont permis aux industries de produire beaucoup de biens matériels. Elles ont permis d'améliorer la santé de la population. Elles ont aussi permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'être humain. Mais elles n'ont pas encore permis de trouver des solutions à des problèmes comme le chômage, les inégalités entre pays et la pollution. Aujourd'hui, les nouvelles technologies de l'information (ordinateurs, autoroute de l'information, etc.) bouleversent les habitudes de travail et de vie des personnes et des organisations. Elles offrent de très nombreuses possibilités. Leur développement se fait à très grande vitesse. La Commission Delors estime qu'elles pourront contribuer au progrès de l'humanité à certaines conditions.

Quelle éducation pour mieux vivre dans UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ?

Peut-on aider les jeunes à utiliser les nouvelles technologies de l'information de façon critique ? Les adultes sont-ils suffisamment à l'aise avec ces outils ? Comment rendre ces technologies accessibles à toutes et à tous ?

Quelques réponses du Rapport Delors

Ouvrir les milieux de l'éducation aux nouvelles technologies

Avec les nouvelles technologies, les milieux de l'éducation peuvent assurer un plus grand accès aux connaissances. Ils doivent se servir de ces technologies pour améliorer l'égalité des chances.

Développer une culture scientifique

Les milieux de l'éducation doivent donner aux jeunes, garçons et filles, et aux adultes, hommes et femmes, les bases scientifiques et technologiques nécessaires pour pouvoir faire le tri dans la masse d'information, l'interpréter et la relier à leurs préoccupations.

Atteindre plus de gens

Les nouvelles technologies offrent de nombreuses possibilités de formation à distance et d'apprentissage en dehors de l'école et de l'université.

Soutenir les pays en développement

La Commission Delors recommande de s'assurer que les pays en développement puissent faire un «saut technologique». L'aide internationale devrait leur permettre de se doter des technologies de pointe, de façon à contribuer à la réduction du fossé entre les régions du monde.

Pour en savoir plus, lire le texte «L'éducation ou l'utopie nécessaire» et les chapitres 2, 6 et 8 du Rapport Delors.

Fiche 16

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Lutte contre toutes les exclusions

Trouver sa place dans la société

Quelques pistes pour situer le concept d'EXCLUSION

De plus en plus aujourd'hui, des personnes vulnérables ou des groupes de cultures différentes vivent sur un même territoire. Certaines personnes peuvent être très isolées et avoir très peu de liens avec les institutions de la société. C'est le cas, par exemple, de personnes qui n'ont ni famille proche, ni emploi. Des personnes vivant dans une extrême pauvreté sont aussi dans cette situation. Elles trouvent difficilement une place dans les activités valorisées par la majorité. Les institutions de la société entretiennent souvent cette mise à l'écart. C'est ce qu'on appelle l'exclusion. Selon la Commission Delors, l'éducation a pour rôle de tisser des liens entre les personnes et les groupes de la société. Les organismes d'éducation doivent donc s'assurer de ne pas être source d'exclusion sociale. Ils doivent, au contraire, contribuer à ce que toutes et tous puissent être et devenir des citoyennes et des citoyens à part entière.

Quelle éducation pour participer à UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE ?

Comment développer, à l'école, le sentiment d'appartenance et de solidarité ? Comment évaluer les apprentissages sans entraîner l'exclusion ? Comment faire en sorte que les institutions de la société n'aggravent pas la déchirure sociale ? Que font nos systèmes éducatifs pour bien accueillir les populations marginales ?

Quelques réponses du Rapport Delors

Lutter contre l'échec scolaire

L'échec scolaire est au cœur du phénomène d'exclusion. La Commission Delors incite tous les acteurs sociaux à lutter contre le décrochage et l'échec scolaire. Elle fait plusieurs propositions. Par exemple, elle recommande d'offrir aux jeunes du secondaire plus d'activités éducatives dans les communautés et dans les entreprises.

Repenser la fonction du travail

Le travail continue à être le ciment des sociétés industrialisées comme le Canada. Aujourd'hui, nos économies et nos sociétés sont en crise. Le taux de chômage demeure très élevé. La Commission invite à penser à d'autres aspects de l'activité humaine qui pourraient devenir des facteurs d'intégration dans la société.

Apprendre à participer activement à la vie démocratique

La Commission Delors recommande que l'école offre une formation civique en partenariat avec la communauté et les organismes d'éducation non formelle. C'est à l'école que doit commencer la citoyenneté consciente et active.

Pour en savoir plus, lire «L'éducation ou l'utopie nécessaire» et les chapitres 2, 6 et 8 du Rapport Delors.

Fiche 17

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

La paix dans nos communautés et dans le monde

Bâtir un monde plus vivable et plus humain

«Nous ne pouvons payer, mes chers amis, nous ne pouvons payer en même temps le prix de la guerre et le prix de la paix. Nous devons choisir de façon très claire. Nous voulons payer le prix de la paix. Nous voulons respecter l'environnement. Nous voulons vraiment l'éducation pour tous. Nous ne voulons pas de discrimination fondée sur le sexe. Nous voulons un réel partage avec les autres…. Nous devons payer le prix de la paix, et ce prix est beaucoup moins élevé que celui de la guerre. Nous payons encore aujourd'hui près de 920 milliards de dollars pour l'armement. Nous payons plus de 300 milliards de dollars à cause de la toxicomanie. Nous avons les ressources financières. C'est seulement une question de choix. Voulons-nous payer le prix de la paix ou voulons-nous encore une fois payer le prix de la guerre.»

Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO
Le 29 novembre 1996, Assemblée générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO

Quelques pistes pour situer le concept de PAIX

L'UNESCO a été créée à la suite de la deuxième guerre mondiale. Elle a pour mission de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations» (extrait de l'Acte constitutif). Cette paix tant souhaitée reste très fragile. Depuis 1945, près de 150 guerres ont déchiré le monde. La violence, dans les communautés et les familles, continue de faire la manchette des journaux. Les tensions couvent un peu partout. Vivre en paix ne signifie pas qu'il n'y ait aucune tension, aucune confrontation entre les personnes et les groupes. Vivre en paix c'est, au contraire, être capable de faire face aux tensions. Y faire face sans recourir à la violence et à la destruction.

Quelle éducation pour vivre dans UNE SOCIÉTÉ PLUS PAISIBLE ET SÉCURITAIRE ?

Comment les institutions d'enseignement peuvent-elles préparer les jeunes et les adultes au dialogue et à la résolution pacifique de conflits ? Comment pouvons-nous encourager les projets coopératifs permettant une découverte progressive de l'autre ? Que font nos systèmes éducatifs pour mieux faire connaître les réalités des groupes culturels minoritaires ?

Quelques réponses du Rapport Delors

Apprendre à vivre ensemble

La Commission Delors recommande que les institutions d'enseignement se préoccupent activement des apprentissages nécessaires pour mieux vivre ensemble. C'est une des recommandations les plus remarquées de son rapport.

Apprendre le pluralisme culturel tout au long de la vie

Les organisations éducatives auront à jouer un rôle dans l'apprentissage du pluralisme culturel tout au long de la vie. La capacité de respecter et d'apprécier les autres cultures peut être mise à rude épreuve au cours d'événements de la vie quotidienne.

Pour en savoir plus, lire «L'éducation ou l'utopie nécessaire» et les chapitres 1 et 4 du Rapport Delors.

Fiche 18

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Guide d'analyse de pratiques éducatives qui vous tiennent à cœur

«… il semble admis, en effet, que le succès des innovations dépend pour l'essentiel des conditions locales. Dès lors, l'important paraît être de généraliser la capacité d'innover plutôt que les innovations elles-mêmes» (Delors : 1996 : 181)

Nous avons préparé cette fiche pour faciliter la réflexion et recueillir des renseignements sur vos pratiques en éducation (vos façons de travailler) à partir du vocabulaire et des concepts du Rapport Delors.

1. Identifiez une activité en éducation dont vous tirez une grande fierté.
2. Quel est le public visé par cette activité ?
3. Cette activité a-t-elle permis au public visé d'apprendre à connaître, à faire, à être, à vivre ensemble ? Expliquez.
4. Quelle attention avez-vous accordé à chacun des quatre piliers de l'éducation ? Précisez.
5. Quelle a été la relation entre le «maître», l'apprenante ou l'apprenant et les savoirs ?
6. Quelles passerelles avez-vous établies avec les apprentissages faits, par les apprenantes et les apprenants, ailleurs que dans cette activité ?
7. Quels sont les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette activité ? Avez-vous animé les relations avec les partenaires ? Si oui, comment ?
8. Quelle a été le rôle des politiques gouvernementales et des réformes en éducation dans la mise en place et la réussite de cette activité ?
9. Identifiez les trois plus grands obstacles rencontrés au cours de la mise en place, de la réalisation ou de l'évaluation de cette activité ? Comment les avez-vous surmontés ?
10. Identifiez les trois éléments qui ont facilité le plus la mise en place, la réalisation ou l'évaluation de cette activité ? Comment en avez vous tiré parti ?
11. Est-ce que d'autres expériences et théories vous ont inspiré au fil de l'action ?
12. Existe-t-il des publications qui peuvent aider à mieux comprendre votre façon de travailler ? Précisez.

Vous pouvez faire parvenir vos réponses à l'adresse électronique de la Commission canadienne afin de mieux faire connaître vos méthodes de travail (unesco.comcdn@conseildesarts.ca)

Fiche 19

Apprendre, ensemble, tout au long de nos vies

Vos discussions nous intéressent

Nom de l'organisme : _____

Nom de la personne ayant rempli cette fiche : _____

Numéro de téléphone : _____

Première partie : **Commentaires sur la trousse d'animation**

1. Encerclez les fiches sélectionnées, photocopiées et assemblées pour distribution à un groupe de discussion.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18

2. Encerclez les fiches qui ont suscité le plus d'intérêt et de discussion

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18

3. Dans quel cadre avez-vous utilisé ces fiches (colloque, groupe ad hoc, jeunes, parents, enseignantes et enseignants, etc.)

4. Date de la discussion _____

5. Recommanderiez-vous à l'autres organismes d'utiliser cette trousse. Pourquoi ?

_____

_____

Deuxième partie : **Réactions au contenu du Rapport Delors**

6. Comment vos membres ont-ils réagi à la proposition sur les 4 piliers de l'éducation ?

_____

_____

7. Vos membres ont-ils manifesté un intérêt à définir leurs propres activités dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie ? Si oui, précisez.

_____

_____

8. Identifiez les trois orientations proposées par le Rapport Delors qui ont suscité le plus d'intérêt chez vos membres.

_____

_____

9. Identifiez les trois orientations proposées par le Rapport Delors qui ont suscité le plus de méfiance chez vos membres.

_____

_____

10. Autres commentaires

_____

_____

_____

Merci de vos commentaires. Vous pouvez nous faire parvenir cette fiche à chaque fois que vous ferez une activité avec la trousse.

Commission canadienne pour l'UNESCO, 350, rue Albert, C.P. 1047, Ottawa, ON, K1P 5V8
Télécopieur : 613-566-4405 Adresse électronique : unesco.comcdn@conseildesarts.ca